CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

Absents avec excuses : Maud Arnaud, Valérie Chambret

Secrétaire : Sandra Phalippon Lecture : Pierre Berlier

CR du 8 septembre approuvé à l'unanimité.

1- AGGLO:

Conférence des Maires du 11/9 : réforme sur les valeurs locatives des locaux professionnels, schéma de mutualisation, compétences communautaires

Conseil communautaire du 26/9, réunions de secteur du 13/9 à St-Hilaire-Cusson-la-Valmitte et du 11/10 à Thinereilles : réhabilitation des centre-bourgs, revalorisation des locaux commerciaux, transfert des zones économiques

Adhésion au service commun des moyens techniques - Délibération à l'unanimité.

Adhésion au Schéma de mutualisation 2017 - **Délibération à l'unanimité.** Mais, le conseil municipal se prononce pour ne pas mettre de personnel à disposition de l'agglo pour la gestion technique des stations d'épuration de notre secteur, le motif premier étant l'obligation d'avoir nos agents pour le déneigement, tâche que nous estimons prioritaire pour nos habitants.

Voirie : Réunion du 26/9 pour le transfert de compétence et le programme voirie 2018.

Réunion des services techniques du 10/10 : planning des emplois techniques

Assainissement : la compétence de l'agglo sera effective au 1/1/2018. La facturation 2017 devra se faire avant le 10/12, quant à celle de 2018 elle sera encore effectuée par la commune ; lissage de l'évolution tarifaire sur 5 ans.

2- Commission « Social »:

ADMR: AG du 19/9. Acceptation du Conseil Municipal pour la demande de location d'un local commercial.

3- Commission « Ecole »:

CAF : subvention de 11 296,43€ dans le cadre de la prestation enfance jeunesse.

Logiciel : convention pour la mise à disposition et le partage du coût annuel de la maintenance à moitié avec l'association « Le p'tit resto des matrus » - Délibération à l'unanimité.

Le remplacement d'un agent en congé maladie est décidé.

Le remboursement pour les frais de transport est accepté sur justificatif.

La VAE d'un agent est à l'étude.

4- Commission « Administration/Finances »:

SIEL : démission de la présidence en raison d'un mandat électif.

Révision règlementation des boisements en cours

Remplacement d'un agent technique pendant un congé maladie.

Fournisseur d'électricité : Direct Energie est retenu - **Délibération à l'unanimité.** Changement de l'abonnement de la mairie passage d'heures creuses en heures normales.

Assurance SMACL : chèque de 127,72€ pour bris de glace.

5- Commission « Voirie »:

CD : subvention fonds de solidarité voirie canton de Montbrison (55 268,00 €)

Marquage au sol : le devis de Signadis est retenu pour un montant H.T. de 1 955,00 € - **Délibération à** l'unanimité.

Réunion le lundi 16/10 à 20h de la commission

6- Commission « Bâtiments »:

Cure : proposition de vente acceptée par le conseil municipal après rencontre avec les futurs acquéreurs - **Délibération à l'unanimité.**

Location salle des fêtes : accord pour que l'Ecole Sainte-Anne loue une fois par an au tarif association - **Délibération à l'unanimité.**

Gites de La Cruzille : le bardage sera changé en fin d'année.

Montchovet : l'expertise suite à inondation aura lieu le 26/10. Installation d'un radiateur électrique dans un logement. Coupe d'arbres gênants près d'un gite.

Thinereilles : les diagnostics sont en court ; une réunion est à prévoir avec le Président de l'ACCA pour envisager la location dédiée aux chasseurs.

7- Commission « Culture et communication » :

Plantations d'automne : réunion du 10/10 qui a déterminé les différentes plantations qui se feront sur le village.

JSP: AG le 16/9; 10ans le 14/10. Bulletin municipal à préparer Journées du Patrimoine 2018 à prévoir

TL7: reportage sur la valorisation du village

Foot : convention de mise à disposition de toilettes en attente de la réponse de Soleymieux

8- Urbanisme:

Vente notifiée : Mondon Yvonne/Mondon Marcel ; Faure/Col-Mazet Droit de préférence : vente Chabany/Mazet, vente Collard/Couzon

9- Infos:

AMF / ANEM: infos

10- Dates du prochain CM: jeudi 16 novembre

11- Questions diverses:

Le conseil municipal en soutien et solidarité pour les Antilles attribue un don de 200€ - Délibération à l'unanimité.